

COMMUNIQUÉ FINANCIER RÉSULTATS ANNUELS 2023



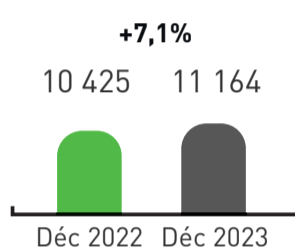
تأمين الوفاء
Wafa Assurance

Source de confiance

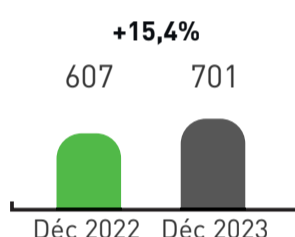
**Croissance du chiffre d'affaires portée aussi bien par l'activité Vie que par l'activité Non-vie.
Résultats en progression en raison de l'amélioration des indicateurs techniques et financiers.**

Le Conseil d'Administration de Wafa Assurance s'est réuni le Jeudi 14 mars 2024, sous la Présidence de Monsieur Boubker JAI, en vue d'examiner l'activité de la compagnie et d'arrêter les comptes au 31 décembre 2023.

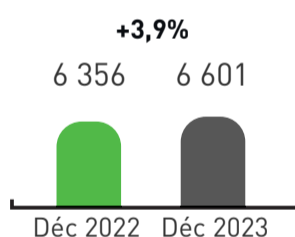
Chiffre d'affaires social (en MDH)



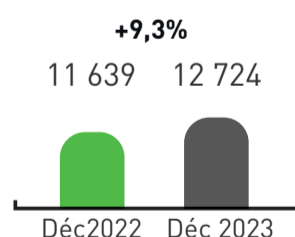
Résultat net social (en MDH)



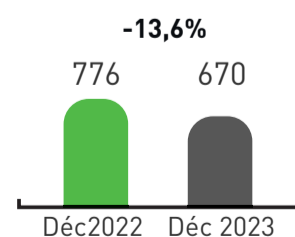
Fonds propres sociaux (en MDH)



Chiffre d'affaires consolidé (en MDH)



RN Part du groupe (en MDH)



Résultats sociaux

En 2023, le chiffre d'affaires social de Wafa Assurance atteint 11 164 MDH, soit +7,1% par rapport à 2022.

L'activité Vie s'élève à 6 273 MDH en progression de +5,6% portée par la performance en Epargne et Prévoyance.

L'activité Non-Vie progresse de +9,1%, à 4 891 MDH conséquemment à la performance de l'ensemble des branches Non-Vie.

Le résultat Vie s'établit à 464 MDH en progression de 1,5% suite à la croissance de l'activité en Epargne et en Décès.

Le résultat Non-Vie ressort à 436 MDH en progression par rapport au niveau enregistré en 2022 (157 MDH), portée par la croissance de l'activité et par la bonne tenue du résultat financier.

Le résultat net social atteint 701 MDH en progression de 15,4%.

Les fonds propres sociaux s'élèvent à 6 601 MDH en hausse de 3,9%.

Résultats consolidés

Au 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires consolidé annuel s'établit à 12 724 MDH enregistrant une hausse de 9,3% portée par la performance réalisée sur l'ensemble des branches Vie et Non-vie au Maroc et à l'international.

Le RNPG de l'exercice 2023 ressort à 670 MDH vs 776 MDH en 2022 en baisse de 13,6% impacté par l'évolution des marchés financiers et les charges non courantes en 2023 (notamment le don au fonds spécial pour la gestion des effets du séisme d'Al Haouz).

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 9 232 MDH au 31 décembre 2023 vs. 8 057 MDH en 2022 en hausse de 14,6%.

Le périmètre de consolidation, comprenant Wafa Assurance et ses filiales africaines, a connu courant 2023 l'entrée de deux fonds communs de placement dédiés.

Au vu des résultats enregistrés et des perspectives de la compagnie, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, convoquée pour le 15 Mai 2024 à 11h00, la distribution au titre de l'exercice 2023, d'un dividende de 140 dirhams par action.

Wafa Assurance confirme ainsi son leadership et la solidité de ses fondamentaux, et poursuit le développement de ses activités.

Contact : information.financiere@wafaassurance.co.ma

Lien internet : <https://www.wafaassurance.ma/fr/compagnie-assurance-maroc>



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

AVIS DE REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de Wafa Assurance sont priés d'assister à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 15 mai 2024 à 11 heures au siège social, sis 1, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca, en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2023 ;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
4. Affectation du résultat de l'exercice ;
5. Prise d'acte de la démission d'un administrateur
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur
7. Nomination de deux nouveaux administrateurs
8. Prise d'acte de la désignation du nouveau représentant permanent de la société Omnium de Gestion Marocain
9. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
10. Pouvoirs à conférer.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée

AVIS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE Wafa ASSURANCE DU MARDI 15 MAI 2024

Les actionnaires de Wafa Assurance sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 15 Mai 2024 à 11 heures au siège social, sis 1, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca.

Modalités de vote à l'Assemblée Générale

Les détenteurs d'actions au porteur doivent fournir au siège de la société une attestation émanant d'un organisme bancaire ou d'une société de bourse agréée, justifiant de la qualité de l'actionnaire et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'assemblée.

Les titulaires d'actions nominatives, pour être admis à l'Assemblée sont tenus d'être inscrits, cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée, dans les registres de la société.

Les actionnaires présents à l'Assemblée Générale participent en leur nom propre, au vote du projet des résolutions qui leur sont soumises. Ils peuvent également participer à ce vote au nom des actionnaires représentés, suivant les modalités ci-après définies.

Vote par procuration : Les actionnaires qui ne peuvent participer à cette Assemblée ni voter par correspondance, peuvent se faire représenter par le Président de l'assemblée et actionnaire de la Société ou par tout autre actionnaire en remplissant la formule de pouvoirs et en procédant à sa signature, dont le modèle est disponible et peut être téléchargé sur le site internet de Wafa Assurance : www.wafaassurance.ma.

La procuration doit être accompagnée de l'attestation originale de propriété des actions, délivrée par l'organisme dépositaire de celles-ci et, devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du siège de Wafa Assurance et par courriel à l'adresse ago2023@wafaassurance.co.ma, au moins trois (3) jours ouvrés avant la réunion de l'Assemblée Générale, soit au plus tard le 10 Mai 2024.

Les documents requis par la loi 17-95 telle que modifiée et complétée sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société www.wafaassurance.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO DU 15 MAI 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les états de synthèse sociaux arrêtés à la date du 31 décembre 2023, tels qu'ils viennent de lui être présentés, faisant ressortir un bénéfice net après impôts de 700.563.187,82 DH.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2023, tels qu'ils viennent de lui être présentés, faisant ressortir un Résultat Net Part du Groupe de 670.499.153,62 DH.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2023 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2023	:	700.563.187,82
Report à nouveau 2022	:	4.939.579.336,55
Montant distribuable	:	5.640.142.524,37
Réserve légale	:	-
Dividende	:	490.000.000,00
Réserve facultative	:	-
Report à nouveau	:	5.150.142.524,37

Le dividende ordinaire de l'exercice 2023 est fixé à **140 Dirhams par action**.
Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir du **Mercredi 26 Juin 2024** aux guichets d'Attijariwafa bank.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif de leurs mandats aux administrateurs et aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Mohamed Ramses ARROUB de son mandat d'administrateur et lui donne quitus définitif et sans réserve.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte que le mandat d'administrateur de Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée et décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de le renouveler pour une période de six ans.

Ce mandat viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2029.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme, sur proposition du Conseil d'Administration, Messieurs Karim CHBANI et Badr ALIOUA, en qualité d'Administrateurs pour une durée statutaire de 6 ans, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2029.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la désignation de Madame Yasmine ABOUDRAR en tant que nouveau représentant permanent de la société Omnium de Gestion Marocain au sein du Conseil d'Administration de Wafa Assurance. Ainsi, le Conseil d'Administration de Wafa Assurance se composera de :

▪ Monsieur Boubker JAI	Président Directeur Général
▪ Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
▪ Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
▪ Monsieur Aymane TAUD	Administrateur
▪ Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
▪ OGM représenté par	
Madame Yasmine ABOUDRAR	Administrateur
▪ Monsieur Ahmed Ismail DOUIRI	Administrateur
▪ Monsieur Hassan BERTAL	Administrateur
▪ Monsieur Karim CHBANI	Administrateur
▪ Monsieur Badr ALIOUA	Administrateur
▪ Monsieur Gilles DUPIN	Administrateur
▪ Madame Magali NOE	Administratrice
▪ Madame Marie-Laure Mazaud	Administratrice
▪ Madame Rachida BENABDELLAH	Administratrice

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes les formalités légales prescrites par la loi.

Filiale d'Attijariwafa bank



RÉSULTATS ANNUELS 2023

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

TABLEAU I - SURETES REELLES DONNEES
AU 31/12/2023

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture

TABLEAU I - SURETES REELLES RECUS
AU 31/12/2023

TIERS DEBITEURS OU TIERS CREDITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Prêts hypothécaires	30 920 734,17				18 672 486,51
Prêts nantis	7 789 209,77			FINANCE	4 044 556,27

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2023)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises aux cédantes - Autres engagements donnés		
TOTAL (1)	0,00	0,00

(1) dont engagements à l'égard d'E/se liées

ENGAGEMENTS RECUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Avals et cautions - Valeurs remises par les réassureurs - Autres engagements reçus		
TOTAL	0,00	0,00

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPTES SOCIAUX



Mazars Audit et Conseil
Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Wafa Assurance

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES COMPTES ANNUELS SOCIAUX PROVISOIRES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application des dispositions de l'article 114 de la circulaire ACAPS n°01/AS/19 du 2 janvier 2019 telle que modifiée et complétée, relatives à la publication d'informations par les entreprises d'assurances et de réassurance, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Wafa Assurance S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et les états d'informations complémentaires indiqués au niveau de la circulaire précitée, relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 6 601 142 524,37 dont un bénéfice net de MAD 700 563 187,82 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Wafa Assurance arrêtés au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha Ferdaous
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 00 93 35 - 212 5 22 23 88 70
RU : 169167 - TP : 37999135
IF : 1103709 - CNSS : 7567045

Leila Sijelmassi
Associée

Filiale d'Attijariwafa bank



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2023

BILAN CONSOLIDE IFRS

ACTIF (en KDH)	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	4 658	4 658
Autres actifs incorporels	135 746	127 163
Actifs incorporels	140 404	131 821
Immobilier de placement	1 212 895	1 199 279
Placements financiers	51 690 910	47 046 233
Placements liés à des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Investissements dans les entreprises associées ou co-entreprises		
Placements des activités d'assurance	54 035 509	49 485 176
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 375 559	2 117 205
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	243 861	167 025
Participation aux bénéfices différée active	2 862	4 900
Impôts différés actifs	30 342	45 079
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	2 852 983	2 991 252
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	269 175	191 837
Créances d'impôt exigible	749 191	748 714
Autres créances	2 996 228	2 586 662
Autres actifs	7 144 643	6 735 470
Actifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 018 860	958 118
Total Actif	64 714 974	59 427 790

PASSIF (en KDH)	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	350 000	350 000
Primes d'émission, de fusion et d'apport	0	0
Réserves consolidées	8 212 005	6 930 464
Résultat net consolidé - Part Du Groupe	670 499	776 079
Capitaux propres-part du groupe	9 232 504	8 056 543
Participations ne donnant pas le contrôle	276 585	260 873
Capitaux propres	9 509 089	8 317 416
Dettes de financement	3 836	22 391
Provisions pour risques et charges	151 291	148 870
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	45 876 087	42 223 459
Passifs relatifs à des contrats d'investissement dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Participation aux bénéfices différée passive	1 656 075	1 798 707
Passifs techniques	48 663 866	45 261 830
Impôts différés passifs	1 215 654	675 310
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	969 153	872 565
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	899 675	767 495
Dettes d'impôt exigible	761 803	786 841
Dettes financières représentées par des titres	517 768	165 171
Autres dettes	2 022 839	2 409 900
Autres passifs	5 171 238	5 001 972
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées		
Total Passif	64 714 974	59 427 790

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

	31/12/2023	31/12/2022
Primes émises	12 724 122	11 639 323
Variations des primes non acquises	29 866	82 863
Primes acquises	12 694 256	11 556 461
Produit des autres activités	74 229	86 702
Produits nets des placements	1 654 487	1 688 381
Plus ou moins-values réalisées et variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la JV par résultat	54 367	99 108
<i>Dont la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré</i>	54 367	99 108
Variation des amortissements et provisions sur placements	174 304	26 838
Résultat net de placement	1 534 551	1 562 435
Charges techniques des activités d'assurance	10 716 031	9 548 947
Résultat net des cessions en réassurance	535 539	644 817
Frais d'acquisition des contrats	1 081 383	1 026 218
Charges générales d'exploitation	1 111 998	902 242
Autres produits et charges opérationnels	43 930	8 811
Résultat opérationnel	902 014	1 092 184
Charges liées aux dettes de financement		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées ou co-entreprises		
Impôts sur les résultats	175 238	265 989
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		
Résultat net consolidé	726 776	826 196
Part du groupe	670 499	776 079
Participations ne donnant pas le contrôle	56 277	50 116
Résultat net par action (en MAD)	192	222

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Résultat net de l'ensemble consolidé	726 776	826 196
Autres éléments du résultat global		
Incidence des écarts de conversion	-19 494	32 912
Réserves de conversion groupe	-14 836	27 683
Réserves de conversion hors groupe	-4 658	5 229
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	1 568 161	-2 292 450
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus	-628 093	774 717
Eléments recyclables en résultat	920 574	-1 484 820
Eléments non recyclables en résultat		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts	920 574	-1 484 820
Résultat global de l'ensemble consolidé	1 647 350	-658 625
Dont intérêts minoritaires	47 390	45 170
Dont Résultat global net - Part du Groupe	1 599 960	-703 796

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social et primes d'émission	Réserves non distribuées	Réserve de conversion	Réserves de réévaluation	Ecarts actuariels	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12	350 000	6 037 266	-11 001	2 818 510	0	9 194 776	223 986	9 418 762
Ajustement de la situation d'ouverture		-5 912			0	-5 912	5	-5 907
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2022.12	350 000	6 031 355	-11 001	2 818 510	0	9 188 864	223 991	9 412 855
Résultat de la période		776 079				776 079	50 116	826 196
Autres éléments du résultat global		0	27 683	-1 507 558		-1 479 875	-4 946	-1 484 820
Total des pertes et profits de la période		776 079	27 683	-1 507 558		-703 796	45 170	-658 625
Dividendes versés		-420 000				-420 000	-10 125	-430 125
Augmentation de capital		-				-		-
Diminution de capital		-				-		-
Variation de périmètre		-1 996	45			-1 952	1 838	-114
Autres variations		-6 578			4	-6 574	-1	-6 575
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	350 000	6 378 861	16 727	1 310 955	0	8 056 543	260 873	8 317 416
Situation à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 727	1 310 955	0	8 056 543	260 873	8 317 416
Ajustement de la situation d'ouverture								
Situation ajustée à l'ouverture de l'exercice 2023.12	350 000	6 378 861	16 727	1 310 955	0	8 056 543	260 873	8 317 416
Résultat de la période		670 499				670 499	56 277	726 776
Autres éléments du résultat global		60	-14 836	944 236		929 460	-8 887	920 574
Total des pertes et profits de la période		670 559	-14 836	944 236	0	1 599 959	47 390	1 647 350
Dividendes versés		-455 445				-455 445	-12 150	-467 595
Augmentation de capital		-				-		-
Diminution de capital		-				-		-
Variation de périmètre		-10 042				-10 042	-18 181	-28 223
Autres variations		41 489	0	0	0	41 489	-1 347	40 142
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	350 000	6 625 422	1 891	2 255 191	0	9 232 504	276 585	9 509 089

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Tableau de flux de trésorerie consolidé	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Résultat net de l'ensemble consolidé avant impôt	902 014	1 092 184
Ajustements :		
Dotations et reprises aux amortissements	103 574	98 036
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	3 705 330	2 534 348
Variation des frais d'acquisitions reportés	-9 975	-14 299
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	140 792	-1 741
Dotations nettes aux autres provisions	3 445	8 784
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur par résultat)	0	0
Corrections des éléments inclus dans le résultat sans impact sur les flux de trésorerie	3 943 165	2 625 128
Plus ou moins values nettes sur cessions	74 333	-110 742
Charges liées aux dettes de financement	11 434	6 111
Reclassement des opérations de financement et d'investissement	85 767	-104 631
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat	-9 169	-32 867
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance et de	-200 194	-799 677
Variation des autres actifs et passifs	-472 981	244 665
Charge d'impôt de l'exercice	-203 841	-145 713
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	4 044 762	2 879 090
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise	-39 576	-16 449
Cessions et remboursement des obligations	1 473 921	1 293 033
Cessions des actions et des opcv	16 298 431	15 036 731
Acquisitions des obligations	-2 130 756	-2 482 199
Acquisitions des actions et des opcv	-18 926 031	-15 518 709
Acquisition des immeubles	-36 683	-307 319
Cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	996
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-210 545	-64 957
Intérêts payés sur dettes de financement	-11 434	-6 111
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3 582 672	-2 064 984
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-455 445	-420 000
Dividendes payés aux minoritaires	-12 150	-10 125
Transactions entre actionnaires (acq / cession)	11 353	16 335
Variation nettes des dépôts à terme, des autres prêts et cautionnements	77 659	3 062
Trésorerie générée par les émissions de dettes financières	0	0
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes financières	0	-60
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-378 584	-410 788
Incidence de la variation des taux de change	-12 645	17 067
Incidence des changements de principes comptables	0	0
Variation de la trésorerie	70 860	420 386
Trésorerie d'ouverture	946 736	526 350
Trésorerie de clôture	1 017 596	946 736
Variation de la trésorerie	70 860	420 386

Filiale d'Attijariwafa bank



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2023

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 Principes et méthodes

Wafa Assurance SA est une société anonyme, filiale du groupe Al Mada et du groupe Attijariwafa bank. Elle est domiciliée au Maroc et son siège social est situé au 1, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca.

Le groupe Wafa Assurance a pour principales activités : l'assurance de personnes, de professionnels et d'entreprises.

Les états financiers consolidés de Wafa Assurance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 portent sur la société Wafa Assurance SA et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint le cas échéant (l'ensemble désigné comme « le Groupe »). Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 mars 2024.

1.1 Référentiel comptable de consolidation

Au 31 décembre 2023, le Groupe Wafa Assurance a opté pour l'application du « référentiel comptable transitoire de consolidation » pour l'établissement des comptes consolidés. Ce référentiel correspond aux normes IFRS dont l'application était obligatoire au 31 décembre 2022, telles qu'adoptées par l'UE et appliquées par le groupe Wafa Assurance pour l'exercice 2022. L'application du référentiel transitoire de consolidation implique la poursuite de l'application en 2023 des normes IFRS 4 et IAS 39, en lieu et place respectivement des normes IFRS 17 et IFRS 9, conformément à l'avis n° 26 du Conseil National de la Comptabilité et tel qu'autorisé par l'ACAPS en date du 4 Août 2023, et ce jusqu'à l'adoption de la norme IFRS 17 par les compagnies d'assurance au Maroc.

1.2 Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de Wafa Assurance et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, Wafa Assurance dispose du contrôle ou d'une influence notable.

Conformément aux normes comptables internationales, toutes les entités contrôlées, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif sur une entité est présumé exister lorsque Wafa Assurance est exposée ou a droit aux rendements variables résultant de son implication dans l'entité et si le pouvoir qu'elle détient sur cette dernière lui permet d'influer sur ces rendements.

Le contrôle d'une entité structurée ne s'apprécie pas sur la base du pourcentage des droits de vote qui n'ont, par nature, pas d'incidence sur les rendements de l'entité. L'analyse du contrôle tient compte des accords contractuels, mais également d'autres facteurs.

Lorsqu'il existe un mandat de gestion, l'étendue du pouvoir décisionnel relatif à la délégation de pouvoir au gérant ainsi que les rémunérations auxquelles donnent droit les accords contractuels sont analysées afin de déterminer si le gérant agit en tant qu'agent (pouvoir délégué) ou principal (pour son propre compte).

Le contrôle conjoint s'exerce lorsqu'il existe un partage contractuel du contrôle sur une activité économique. Les décisions affectant les activités pertinentes de l'entité requièrent l'unanimité des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Au 31 décembre 2023, les entités contrôlées par le groupe sont consolidées par intégration globale.

Au cas par cas, Wafa Assurance applique l'exemption prévue au paragraphe 18 d'IAS 28 lorsqu'une participation, dans laquelle elle exerce une influence notable, est détenue au regard de contrats participatifs.

Wafa Assurance apprécie également le champ de consolidation des filiales détenues en fonction de leur caractère significatif ou non.

Une filiale est significative dès lors qu'elle dépasse un des seuils suivants :

- Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
- Le chiffre d'affaires de la filiale est supérieur à 0,5% du chiffre d'affaires consolidés.

En plus, de ces critères quantitatifs, il est retenu un critère qualitatif lié à la notion d'investissement stratégique ou non pour Wafa Assurance. De ce fait, même si une société ne dépasse pas le seuil de signification, elle peut être intégrée dans le périmètre de consolidation car jugée comme activité stratégique.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

1.3 Règles et méthodes d'évaluation

1.3.1. Passifs techniques

CLASSIFICATION DES CONTRATS

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- Les contrats d'assurance comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;
- Les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire
- Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support dirham et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IFRS 15 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe envers ses salariés.

a. Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le groupe Wafa Assurance, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs.

Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance, nets d'actifs d'assurance (participation aux bénéfices différés active, et autres actifs incorporels liés à l'assurance) sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

a.1. Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance se définit comme un risque autre que financier, le risque financier correspondant lui-même à un risque de variation potentielle future d'un taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou d'une autre variable non financière dès lors que celle-ci n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat (il s'agirait sinon d'un risque d'assurance).

→ Les principaux risques d'assurance portent sur la mortalité, la longévité, la morbidité, l'incapacité, la santé, ou encore sur la responsabilité civile et les dommages aux biens.

a.2. Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier.

Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels.

→ Les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire recouvrent principalement les contrats d'épargne en dirhams.

a.3. Contrats hybrides

En application des règles normatives, notamment IFRS 4, les composantes des contrats dits multi-supports émis par le groupe ne sont pas séparées et sont traitées dans le cadre des contrats d'assurance

b. Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond à la valeur de rachat par le souscripteur.

COMPTABILISATION DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT COMPORTANT UNE CLAUSE DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DISCRÉTIONNAIRE

Comme l'autorise IFRS 4, les contrats d'assurance et les contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes retenus par Wafa Assurance en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 au titre des provisions d'égalisation, de la comptabilité reflet et du test de suffisance des passifs.

c. Passifs techniques des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

c.1. Assurance non-vie

Les provisions techniques des contrats d'assurance non-vie comportent :

- les provisions de sinistres, permettant de couvrir le coût total des sinistres survenus et restant à régler ;
- les provisions relatives à l'acquisition des primes (principalement les provisions pour primes non acquises), permettant de reconnaître dans le résultat d'un exercice les primes relatives aux risques réellement couverts au cours de cet exercice et donc de reporter la part des primes émises au cours de l'exercice qui concerne une période de couverture des risques postérieure à l'exercice en cours.

Les provisions de sinistres résultent d'une part d'une évaluation dossier par dossier des sinistres déclarés mais non payés, et d'autre part d'une estimation des sinistres tardifs. Ces provisions sont minorées des recours. Les provisions pour sinistres tardifs (Incurred But Not Reported – IBNR) correspondent à une estimation de la charge des sinistres survenus sur l'exercice mais non encore déclarés et, le cas échéant, à une évaluation complémentaire de la provision déterminée dossier par dossier. Leur détermination résulte d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel aux jugements d'experts pour estimer la charge à l'ultime.

c.2. Assurance vie et contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance vie ou des contrats financiers avec participation discrétionnaire correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré. Les provisions sont calculées en utilisant des méthodes actuarielles qui incluent des hypothèses portant sur les primes, la performance des actifs financiers, les taux de rachat des contrats et l'évolution des frais généraux. Dans le cas particulier des contrats en

Filiale d'Attijariwafa bank



RÉSULTATS ANNUELS 2023

unités de compte, la valeur de l'épargne comptabilisée au passif repose sur la valeur des actifs financiers (les unités de compte) détenus en représentation des contrats. Les revalorisations des actifs et des passifs des contrats en unités de compte sont constatées en résultat où elles se neutralisent.

Lorsque les chargements sur primes, sur encours ou les prélèvements sur les produits financiers s'avèrent insuffisants pour couvrir les charges de gestion futures, Wafa Assurance enregistre une provision de gestion.

Enfin, une provision pour participation aux bénéfices est comptabilisée lorsqu'une rémunération excédant le minimum garanti est affectée, contractuellement ou réglementairement, aux assurés ou aux souscripteurs de contrats individuels ou collectifs et ne leur a pas été distribuée au cours de la période. Cette provision est, le cas échéant, complétée de la participation aux bénéfices différée qui résulte de l'application du principe de la comptabilité reflet.

d. Application de la comptabilité reflet et participation aux bénéfices différée

Les contrats d'assurance ou d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire font l'objet d'une "comptabilité reflet" (shadow accounting) conformément à l'option offerte par IFRS 4. Cette comptabilité reflet consiste à enregistrer dans un poste de participation aux bénéfices différée la part des revalorisations positives ou négatives des actifs financiers adossés à ces contrats qui, potentiellement, reviennent aux assurés.

Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée au passif (passifs techniques des contrats) ou à l'actif, selon les mêmes modalités que le sous-jacent : en contrepartie du résultat ou des autres éléments du résultat global.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles et de la politique de distribution de la compagnie.

En cas de moins-value latente nette, une participation différée active n'est enregistrée que si son imputation, par entité, sur des participations futures est fortement probable.

e. Test de suffisance des passifs

Wafa Assurance s'assure à chaque arrêté que les passifs des contrats d'assurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire comptabilisés (nets des frais d'acquisition reportés correspondants et des immobilisations incorporelles liées) sont suffisants au regard de leurs flux de trésorerie futurs estimés.

Le test de suffisance des passifs à appliquer pour cette vérification doit respecter au minimum les critères suivants définis par la norme :

- prise en compte de l'ensemble des flux de trésorerie futurs contractuels y compris les frais de gestion associés, les commissions ainsi que les options et garanties implicites de ces contrats ;
- si le test fait apparaître une insuffisance, celle-ci est intégralement provisionnée avec incidence en résultat.

En outre, lorsqu'une provision pour insuffisance de prime est comptabilisée dans les comptes locaux (provision pour risque en cours), celle-ci est conservée dans les comptes consolidés.

1.3.2. Revenus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation discrétionnaire

Primes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats d'assurance vie et d'investissement avec participation discrétionnaire correspond aux primes des contrats en vigueur durant l'exercice, nettes d'annulation et corrigées des primes à émettre pour la part acquise à des exercices ultérieurs. Le chiffre d'affaires des contrats d'assurance non-vie correspond aux primes émises hors taxes brutes de réassurance, nettes d'annulations, de réductions et de ristournes, de la variation des primes restant à émettre et de la variation des primes à annuler. Les primes émises ajustées de la variation des provisions pour primes non acquises constituent les primes acquises.

Charges des prestations des contrats

Les charges des prestations des contrats d'assurance vie et des contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire regroupent :

- l'ensemble des prestations dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un règlement au bénéficiaire ;
 - les intérêts techniques et participations aux bénéfices pouvant être inclus dans ces prestations ;
 - les variations des provisions techniques ;
 - l'ensemble des frais supportés dans le cadre de la gestion et du règlement des prestations.
- Les charges des prestations des contrats d'assurance non-vie comprennent essentiellement les prestations et frais payés, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

1.3.3. Placements des activités d'assurance

a. Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui regroupent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte. Le Groupe n'a pas désigné à la première comptabilisation par option des titres à la juste valeur par résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance (dits HTM « Held-To-Maturity ») qui correspondent aux titres que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe au 31 décembre 2023.
- Les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente.
- Les actifs disponibles à la vente (dits AFS « Available-For-Sale ») sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

b. Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur par résultat est constatée dans le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (principe de la comptabilité reflet).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti.

Le groupe Wafa Assurance distingue trois catégories d'instruments financiers :

Catégorie 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif.

Catégorie 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation standards reposant sur des paramètres principalement observables.

Catégorie 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant principalement sur des paramètres inobservables.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se présentent par catégorie de juste valeur comme suit :

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2023
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	26 924 533			26 924 533
	Actions et autres titres à revenu variable	16 784 746	7 575 327		24 360 072
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704			1 131 704
	Total	44 840 982	7 575 327		52 416 309

Catégorie IAS 39	Nature d'actifs	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	31/12/2022
Actifs disponibles à la vente	Titres à revenus fixes	23 636 790			23 636 790
	Actions et autres titres à revenu variable	15 747 595	6 571 939		22 319 534
Actifs à la JV par le résultat	Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 239 664			1 239 664
	Total	40 624 049	6 571 939	0	47 195 988

c. Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque date d'arrêté des comptes.

c.1. Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

Pour les obligations détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente, une dépréciation fondée sur la juste valeur est enregistrée au compte de résultat s'il est probable que les flux de trésorerie ne seront pas pleinement recouverts du fait de l'existence d'une ou plusieurs indications objectives de dépréciation. Pour cela, le Groupe considère divers facteurs (occurrence d'un événement de crédit, faillite de l'entité de référence, défaut de paiement et restructuration, observation de difficultés financières significatives de la contrepartie, concessions significatives consenties au profit de l'emprunteur, etc.).

c.2. Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe Wafa Assurance détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation caractérisée par :

- une moins-value latente prolongée : une juste valeur inférieure au coût d'acquisition depuis plus de 12 mois; ou

- une moins-value latente significative : une juste valeur inférieure de plus de 30 % du coût moyen d'acquisition de l'instrument à la date d'arrêté.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins-value latente cumulée comptabilisée jusqu'ici directement en capitaux propres est enregistrée automatiquement en résultat.

1.3.4. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option prévue par IAS 40, le groupe a choisi le modèle d'évaluation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. L'existence d'indications de pertes de valeur conduit le groupe à estimer la valeur recouvrable de l'immeuble concerné, déterminée selon l'expertise à laquelle procède le groupe Wafa Assurance pour son patrimoine immobilier.



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2023

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	% de contrôle Déc-2023	Méthode de consolidation	% de contrôle Déc-2022	Méthode de consolidation
Wafa Assurance	-	Mère	-	Mère
Wafa Ima Assistance	65%	IG	65%	IG
Attijari Assurance	57%	IG	59%	IG
Wafa Assurance vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance vie Cameroun	98%	IG	98%	IG
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance Non Vie Côte d'Ivoire	100%	IG	100%	IG
Pro Assur S.A Cameroun	65%	IG	65%	IG
FCP Expansion	100%	IG	100%	IG
FCP Sécurité	100%	IG	100%	IG
FCP Optimisation	100%	IG	100%	IG
FCP Stratégie	100%	IG	100%	IG
Fructi Valeurs	100%	IG	100%	IG
Ste Immobilière Panorama	100%	IG	100%	IG
WG Bond Fund	100%	IG	100%	IG
Wafa Assurance UEMOA	100%	IG	100%	IG

PRIMES ÉMISES ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS

	Exercice 2023.12			Exercice 2022.12		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
Primes Emises	7 216 183	5 507 939	12 724 122	6 626 484	5 012 839	11 639 323
Produits des autres activités	40 518	33 711	74 229	63 331	23 371	86 702

RÉSULTAT NET DE PLACEMENT

	EXERCICE 2023.12	EXERCICE 2022.12
Revenus des obligations et bons	940 331	794 816
Revenus des actions et parts sociales	753 019	730 829
Revenus des prêts, avances et effets assimilés	21 047	19 596
Revenus des placements immobiliers	55 608	53 289
Autres intérêts perçus sur créances financières	17 292	14 598
Plus value de cession instruments de capitaux propres	109 807	118 370
Plus values de cession obligations et bons	-184 233	-7 906
Charges d'intérêts	-11 434	-6 111
Frais de gestion des placements	-50 620	-34 485
Dotations aux amortissements des placements immobiliers	-33 061	-27 908
Autres produits financiers	15 329	21 800
Autres charges financières	-2 292	-1 896
Variation de la JV des placements à la JV par résultat dont le risque financier est supporté par l'assuré	54 367	-99 108
Surcote/décote obligations	-9 367	-14 518
Variation des dépréciation sur placements	-141 242	1 070
Total	1 534 551	1 562 435

CHARGES NETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	EXERCICE 2023.12	EXERCICE 2022.12
Consommation de matières et fournitures	-23 387	-15 576
Charges externes	-477 052	-337 977
Charge de personnel	-465 325	-404 547
Impôts et taxes	-84 292	-75 065
Pertes sur créances irrécouvrables	-381	-
Dépréciation de l'actif circulant	-42 295	-59 389
Dotations aux amort. et aux provisions sur immobilisations corp. et incorporelles	-72 088	-64 550
Autres charges opérationnelles	-109 789	-111 279
Autres produits opérationnels	206 540	175 771
Total	-1 068 069	-893 431

CHARGES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES

	EXERCICE 2023.12			EXERCICE 2022.12		
	Vie	Non Vie	Total	Vie	Non Vie	Total
Sinistres payés	-3 844 526	-3 261 111	-7 105 637	-4 297 278	-2 880 458	-7 177 736
Variation pour sinistres à payer	-58 805	-183 337	-242 142	-26 896	-221 097	-247 992
Variation des provisions mathématiques	-3 196 535		-3 196 535	-2 238 791	0	-2 238 791
Variation des provisions pour frais de gestion	-1 878		-1 878	3 261		3 261
Variation des provisions pour participation aux bénéfices	-150 496	-633	-151 129	-59 030	-2 396	-61 426
Variation pour provisions pour PB différée	227 410		227 410	105 814		105 814
Variation de la provision pour capitalisation						
Variation de la provision pour risques en cours						
Variation des autres provisions techniques	-54 372	-191 749	-246 121	97 463	-29 541	67 922
Total	-7 079 201	-3 636 830	-10 716 031	-6 415 456	-3 133 491	-9 548 947

PLACEMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

	31/12/2023	31/12/2022
Actifs disponibles à la vente		
Titres à revenus fixes	26 924 533	23 636 790
Actions et autres titres à revenu variable	24 360 072	22 319 534
Actifs à la JV par le résultat		
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré	1 131 704	1 239 664
Créances financières		
Dépôts et autres créances financières	406 305	1 089 909
Total	52 822 614	48 285 897

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORALES

	31/12/2023	31/12/2022
Valeur des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance acquis	0	0
Autres immobilisations incorporelles	436 848	387 121
Total Brut	436 848	387 121
Amortissement des valeurs des portefeuilles des contrats de sociétés d'assurance		
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	-301 102	-259 958
Total Amortissement	-301 102	-259 958
Total Net	135 746	127 163

IMMEUBLES DE PLACEMENT

	31/12/2023	31/12/2022
Terrains	474 220	470 204
Constructions	652 453	651 569
Autres placements immobiliers	486 962	450 813
Total Brut	1 613 635	1 572 586
Amortissements/ dépréciations des constructions	-395 185	-367 682
Amortissements/dépréciations des autres placements immobiliers	-5 554	-5 625
Total Amortissement	-400 740	-373 307
Total net immobilier de placement	1 212 895	1 199 279

IMPÔT DIFFÉRE

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	255 411	255 794
Impôts sur les immeubles de placement	13 797	12 971
Impôts sur les avantages au personnel	15 868	17 284
Impôts sur les immobilisations incorporelles	19 488	8 735
Impôts sur les contrats de locations	-211	216
Impôts sur les provisions pour risques et charges	100 705	121 240
Impôts sur les contrats d'assurances	459 250	396 064
Compensation Actif- Passif	-833 967	-767 225
Total	30 342	45 079

	31/12/2023	31/12/2022
Impôts différés passifs - En KMAD		
Impôts sur les instruments financiers	1 080 076	638 014
Impôts sur les immeubles de placement	26 709	26 771
Impôts sur les différences temporaires en social	386 784	333 423
Impôts sur les immobilisations corporelles	14 355	17 234
Impôts sur les provisions pour risques et charges	985	1 004
Impôts sur les contrats d'assurance	540 713	426 088
Compensation Actif- Passif	-833 967	-767 225
Total	1 215 654	675 310

CRÉANCES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

	Exercice 2023.12			Exercice 2022.12		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Primes acquises non émises	1 042 548		1 042 548	1 400 778		1 400 778
Comptes courants avec d'autres compagnies d'assurance	12 471		12 471	7 590		7 590
Créances sur des assurés	1 866 181	-1 149 856	716 326	1 704 352	-1 166 564	537 788
Créances sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directes ou d'acceptations	1 384 686	-343 897	1 040 789	1 317 000	-311 473	1 005 527
Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs	269 175		269 175	191 837		191 837
Autres producteurs débiteurs	40 849		40 849	39 568		39 568
Total	4 615 911	-1 493 753	3 122 158	4 661 126	-1 478 037	3 183 089

DETTES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes relatives aux contrats d'assurance et de réassurance		
Comptes courants créditeurs avec d'autres compagnies	123 192	96 759
Dettes envers les assurés	9 193	11 297
Dettes sur des courtiers et agents généraux relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	800 890	756 516
Dettes sur des réassureurs relatives à des opérations d'assurance directe ou d'acceptations	878 592	758 676
Primes à annuler	56 961	16 812
Total	1 868 828	1 640 060

PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET FINANCIERS - EN KMDAD

	31/12/2023	31/12/2022
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers - En KMAD		
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Non Vie		
Provisions pour primes non acquises	228 748	239 966
Provisions pour sinistres à payer	32 152	38 525
Autres provisions techniques	450 952	451 409
Total	711 851	729 901
Part des réassureurs dans les provisions d'assurance Vie		
Provisions pour sinistres à payer	1 537 017	1 376 989
Autres provisions techniques	126 691	10 316
Total	1 663 708	1 387 305
Total part des cessionnaires et récessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers	2 375 559	2 117 205

PROVISIONS TECHNIQUES RELATIVES AUX CONTRATS D'ASSURANCE

	31/12/2023	31/12/2022
Provisions mathématiques	32 542 406	29 489 422
Provisions pour sinistres à payer	10 764 190	10 644 063
Provisions pour frais de gestion de sinistres	58 070	56 186
Provisions pour primes non acquises	1 132 065	1 103 054
Provisions pour participations aux bénéfices	1 031 982	869 144
Autres provisions techniques	347 375	61 591
Total	45 876 087	42 223 459

Filiale d'Attijariwafa bank



تأمين الوفاء
Wafa Assurance

RÉSULTATS ANNUELS 2023

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS

	EXERCICE 2023.12				EXERCICE 2022.12			
	Assurance	Assistance	Autres activités	Total	Assurance	Assistance	Autres activités	Total
Chiffre d'affaires	12 384 727	339 395		12 724 122	11 323 637	315 686		11 639 323
Résultat opérationnel	810 969	97 211	-6 165	902 014	1 019 372	78 841	-6 029	1 092 184
Impôts sur les sociétés	-159 002	-44 839		-203 841	-108 287	-37 426		-145 713
Capitaux propres part du groupe	8 771 838	62 892	397 774	9 232 504	7 904 609	70 159	81 774	8 056 543
Résultat net part du groupe	659 644	17 020	-6 165	670 499	768 649	13 460	-6 029	776 079
Dettes de financement	3 726		110	3 836	11 802	10 479	110	22 391
Placements	53 073 181	478 913	483 415	54 035 509	48 857 029	466 900	161 247	49 485 176
Actifs incorporels	135 125	221	400	135 746	126 112	651	400	127 163
Actifs corporels	220 536	19 681	3 644	243 861	140 597	21 898	4 530	167 025
Autres actifs non courants	33 205	0	0	33 205	49 978	0	0	49 978
Total Actif	63 570 696	622 114	522 164	64 714 974	58 602 838	625 806	199 146	59 427 790

INFORMATIONS SECTORIELLES PAR PAYS - EN KMAD

	EXERCICE 2023.12						EXERCICE 2022.12					
	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total	MAROC	TUNISIE	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	Sénégal	Total
Chiffre d'affaires	11 346 409	437 735	197 116	404 766	338 096	12 724 122	10 466 792	372 517	150 174	343 526	306 314	11 639 323
Résultat opérationnel	779 306	71 964	14 263	33 139	3 342	902 014	971 118	74 442	330	30 388	15 906	1 092 184
Impôts sur les sociétés	-170 922	-29 460	-2 769	-607	-84	-203 841	-112 272	-27 264	-3 464	-966	-1 747	-145 713
Capitaux propres part du groupe	9 074 559	51 045	-7 281	89 763	24 419	9 232 504	7 535 110	80 867	116 178	182 759	141 628	8 056 543
Résultat net part du groupe	601 620	23 386	9 703	32 532	3 258	670 499	710 828	21 232	652	29 422	13 945	776 079
Dettes de financement	3 836					3 836	22 391					22 391
Placements	49 880 994	2 291 332	321 163	909 892	632 127	54 035 509	45 369 837	2 070 793	417 118	854 204	773 223	49 485 176
Actifs incorporels	131 855	1 879	159	424	1 428	135 746	122 322	2 159	404	280	1 998	127 163
Actifs corporels	223 256	4 980	4 431	8 284	2 911	243 861	151 364	540	4 860	7 635	2 626	167 025
Autres actifs non courants	29 827	3 362	16		0	33 205	44 216	5 762	0		0	49 978
Total Actif	59 457 432	2 633 018	601 896	1 134 554	888 074	64 714 974	54 321 215	2 436 040	671 234	1 059 797	939 503	59 427 790

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - COMPTES CONSOLIDÉS

mazars

Mazars Audit et Conseil
Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
Casablanca

pwc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Wafa Assurance

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS PROVISOIRES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société Wafa Assurance et ses filiales (Groupe Wafa Assurance), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes annexes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 9 509 089 dont un bénéfice net de KMAD 726 776 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Wafa Assurance arrêtés au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable transitoire de consolidation autorisé par l'avis n°26 du Conseil National de la Comptabilité et par l'ACAPS, tel que ce référentiel est décrit dans les notes annexes jointes.

Casablanca, le 27 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha Ferdaous
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 1^{er} étage, Casa Anfa,
Hay Hassani - Casablanca
Tél. : +212 (0) 5 22 42 34 25
Fax : +212 (0) 5 22 42 34 00
RC : 169167 - TP : 37999135
IF : 1138794 - CNSS : 17587045

Laila Sijelmassi
Associée

Filiale d'Attijariwafa bank